

Monsieur le Président du CHS CT du Rhône*

Les représentants du CHS CT du Rhône ne siègeront pas à la réunion plénière convoquée le vendredi 11 avril 2014.

Le sujet du PSD et de l'inter régionalisation à LYON des activités de gestion et de contrôle de la fiscalité énergétique et environnementale de la Douane provoque au sein des agents de la Douane de forts mécontentements.

Ces derniers se sont exprimés à ce sujet à plusieurs reprises.

Le 20 mars, la majorité des Douaniers se sont mis en grève pour dire haut et fort leur rejet du PSD, ainsi que de nombreux agents des autres administrations financières rejetant la politique imposée au ministère.

Le 11 avril le CHSCT du Rhône est convoqué pour émettre un avis sur ce sujet.

Or le sujet évoqué est une pièce du « puzzle » PSD.

Sur la question fiscalité énergétique seul le CHSCT Rhône est convoqué alors qu'il concerne des agents de plusieurs départements pour lesquels les CHSCT ne sont pas convoqués.

Seule une discussion nationale peut régler la question du PSD.

Animé par un souci de solidarité avec les Douaniers qui rejettent leur PSD, les représentants du CHSCT du Rhône ne veulent pas servir de « caution » dans un cadre de dialogue social institutionnel faussé.

Fort de l'expérience des conséquences de différentes réformes subies dans les différentes administrations de notre Ministère, les représentants du CHSCT 69 ne veulent pas voir leur rôle se réduire à celui « d'ambulancier ».

En effet la majeure partie des problèmes RPS sont générées par des réformes mal ficelées, non négociées et imposées dans le seul but de réduire nos coûts, de réduire les déficits.

De plus le CHSCT 69 s'engage à ne plus financer les conséquences de telles réformes.

Le boycott de cette instance est un message adressé au nouveau Ministre afin qu'il prenne la mesure des conséquences désastreuses du PSD et plus généralement des politiques d'austérités pratiquées depuis 2010 dans nos administrations.